

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 novembre 2016

PLF 2017 - (N° 4061)

(Seconde délibération)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° II-89

présenté par  
Mme Rabault

à l'amendement n° 1 du Gouvernement

-----

**ARTICLE 38**

À l'alinéa 182, substituer à la référence :

« le livre V du code rural et de la pêche maritime »,

la référence :

« la section 3 du chapitre II du titre I<sup>er</sup> du livre V du code monétaire et financier ».**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ce sous-amendement correspond à l'amendement II-1094, tombé.

Amendement de correction d'une référence erronée.